

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS3511

présenté par

Mme Bonnivard, M. Neuder, Mme Tabarot, M. Forissier, M. Di Filippo, M. Ray, Mme Louwagie,
Mme Petex-Levet, M. Viry, M. Vincendet, M. Bazin, Mme Anthoine, Mme Valentin,
Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Portier, Mme D'Intorni et M. Vermorel-Marques

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.